



RAPPORT

DU CONSEIL MUNICIPAL

AU

CONSEIL GENERAL

Postulat

**du 20 février 2019, accepté en plénum le 5 juin 2019, concernant la
vaisselle consignée pour les manifestations sierroises**

Mai 2020



1 **TEXTE DU POSTULAT**

Le postulat ci-après a été déposé par l'Alliance de gauche, signé en date du 20.02.2019 par M. Aurelian Mascitti et Mme Murielle Glassier. Il a été accepté en séance de plénum par le Conseil général en date du 05.06.2019.

POSTULAT ADG : Vaisselle consignée pour les manifestations sierroises

Nous sommes un vendredi soir, sur la place de l'Hôtel de Ville pour un festival de musique. Tout se déroule dans une bonne ambiance, cependant il y a un hic à la soirée. Ce hic, ce sont les poubelles qui débordent. Cette situation arrive plus d'une fois durant l'année. La cause : les centaines de gobelets plastiques et autres vaisselles à usage unique qui représentent un gaspillage important et inutile. Cette image n'est pas la meilleure que nous pouvons donner de notre ville.

Comme de nombreuses villes romandes et suisses mais également de nombreux festivals, il est temps de mettre fin à la vaisselle plastique à usage unique. L'avantage principal d'une vaisselle consignée lors des manifestations est la diminution drastique des déchets, des sacs poubelles et également une amélioration de la propreté de l'espace public.

Il est possible d'envisager deux formules pour ne plus retrouver de gobelets à usage unique. La première serait que la ville fasse l'acquisition de gobelets consignés, voire d'autres articles de vaisselle qu'elle mettrait à disposition des différents organisateurs. La deuxième serait que chaque organisateur fournisse sa propre vaisselle consignée si elle souhaite mettre en place une manifestation sur le territoire de la Commune.

Conclusion :

Par ce postulat, nous demandons que la Municipalité étudie les différents moyens pour que les événements sierrois fonctionnent avec un service de vaisselle consignée et nous présente les solutions choisies ainsi que les différentes étapes de leur mise en place.

Aurelian Mascitti

Murielle Glassier

Sierre, le 20.02.2019

2 **REPONSE**

2.1 **Préambule**

La Municipalité partage le souci évoqué dans le postulat. En effet, la Ville de Sierre souhaite organiser et promouvoir des événements qui sont écoresponsables et qui respectent le développement durable. La Ville de Sierre a d'ailleurs reçu l'an dernier le Label « Cité de l'énergie Gold ».

Les objectifs sont notamment de :

- réduire la production de déchets,
- améliorer la propreté des lieux des manifestations (image positive d'une ville propre),
- réduire les frais de nettoyage du domaine public,
- provoquer des « écogestes », gestes réflexes qui respectent l'environnement (pour le public).

Avec l'utilisation d'une vaisselle réutilisable, le consommateur devient un acteur direct du développement durable. Par ailleurs, comme le festivalier ne jette plus son gobelet (ou autre vaisselle), il permet aux organisateurs de réduire le temps de travail pour nettoyer les lieux de la manifestation.



2.2 Introduction

Le Parlement européen a validé l'interdiction de certains objets en plastique à usage unique dès 2021. Des directives ont également été lancées pour bannir cette utilisation dans plusieurs villes comme par exemple : Fribourg, Berne, Vevey (fête des vigneron), Neuchâtel, Genève et la Ville de Sion l'an dernier.

Contrairement à d'autres pays, il est utile de rappeler ici que tous les déchets en plastique sont incinérés à 100 % en Suisse. Il n'y a en effet pas de pollution directe sur la nature suite à l'utilisation de couverts plastiques. Par ailleurs, la valorisation thermique est intéressante grâce à ce combustible.

La problématique soulevée est donc plus axée sur la quantité des déchets que sur la matière plastique en soi. Par conséquent, l'utilisation d'une vaisselle plastique réutilisable demeure donc intéressante. De nombreuses études montrent en effet que la vaisselle à usage unique a en règle générale un impact sur l'environnement moins favorable que la vaisselle réutilisable. Il semblerait également que le bilan écologique d'une vaisselle réutilisable en plastique ne devienne intéressant qu'après plusieurs utilisations, car la production du plastique pour ce genre de vaisselle serait plus polluante que la vaisselle en plastique jetable.

Enfin, selon l'OFEV (Office fédéral de l'environnement - « Aide à la décision à l'intention des organisateurs de manifestations publiques ») les récipients de boissons sont souvent à l'origine du volume de déchets le plus important (jusqu'à 70 %) lors de manifestations publiques. Il est donc conseillé de prendre des mesures prioritairement sur ce domaine. Pour les assiettes et services, la vaisselle compostable n'est pour la plupart du temps pas conseillée. Il est plutôt recommandé d'utiliser du carton recyclé, puisque la collecte séparée de la vaisselle compostable est difficile à gérer et les produits compostables proposés sur le marché ne sont souvent pas acceptés par les entreprises qui transforment ces déchets.

2.3 Fonctionnement

Le principe consiste de passer de la vaisselle jetable à de la vaisselle durable (qu'elle soit en verre ou en plastique lavable). Il s'agit de transformer les habitudes du public et des organisateurs en écogestes. Nous verrons plus loin que ces usages sont déjà souvent pratiqués par la plupart des organisateurs des manifestations sierroises, ce qui est très réjouissant.

La vaisselle réutilisable en plastique est entièrement recyclable, solide et peut être réutilisée des centaines de fois (selon les fournisseurs). Elle peut également être personnalisée avec un visuel choisi par l'acheteur. Enfin, elle devient économiquement intéressante pour les organisateurs grâce au système de consigne. Ces derniers voient également leurs déchets se réduire. Rappelons que le prix d'achat d'un sac taxé de 110 litres est de CHF 6,20 l'unité.

Les différentes étapes sont donc :

- 1- l'achat (ou la location) de la vaisselle réutilisable
- 2- la mise à disposition de cette vaisselle au public
- 3- le lavage
- 4- le stockage
- 5- la remise en service de la même vaisselle pour une prochaine utilisation.

Aujourd'hui, plusieurs entreprises offrent ce genre de prestations. Les organisateurs peuvent choisir entre les différentes sortes de logistiques possibles comme : location ou achat de la vaisselle, présence ou non de l'entreprise pendant la manifestation pour la gestion des consignes et de la vaisselle, stockage de la vaisselle en entreprise ou chez les organisateurs, lavage par l'entreprise fournisseur ou non, transport de la vaisselle par le prestataire ou non, etc.

Le système de la consigne est intéressant pour les organisateurs. Le public fait un dépôt (par exemple CHF 2.- par verre) lors de l'achat de la consommation. Il récupère ensuite ce montant lorsqu'il rend son verre auprès d'une caisse aménagée à cet effet. Ainsi l'organisateur n'est pas lésé s'il n'y a pas de restitution de la vaisselle réutilisable car il conserve la somme



correspondante qui lui servira à compléter sa vaisselle par de nouveaux achats. Si le fournisseur se charge de cette manutention durant l'événement, un décompte est établi à la fin de la manifestation. Un décompte est également effectué pour la vaisselle à laver après la manifestation afin de pouvoir établir la facturation de lavage.

Plusieurs scénarios existent (non exhaustifs) – *que ce soit pour des matériaux en plastique lavable ou pour du verre* :

2.3.1 Location des verres par l'organisateur

L'organisateur loue des verres neutres en fonction des besoins pour sa manifestation (lavage par l'entreprise).

Avantages :

- pas de mélange de visuels d'une année à l'autre,
- l'entreprise gère la livraison, le lavage et le stockage.

Désavantages :

- pas d'identité visuelle pour le festival, moins convivial et festif,
- pas de souvenirs pour les verres consignés non rendus par le public.

2.3.2 Achat des verres par l'organisateur

L'organisateur achète une série de verres pour son festival.

Avantages :

- durée de vie du verre sérigraphié (ou non) sur plusieurs éditions,
- possibilité de compléter chaque année avec de nouveaux verres et, si souhaité, avec le nouveau visuel du festival.

Désavantage :

- investissement pour les organisateurs.

2.3.3 Achat de verres par la Ville avec mention du logo « Ville de Sierre »

La Ville fait l'acquisition de vaisselle imprimée à l'effigie du logo de la Ville de Sierre.

Avantages :

- coût plus avantageux pour les organisateurs si la Municipalité les met gratuitement à disposition (lavage et remplacement des verres perdus à charge des organisateurs),
- bonne visibilité pour la Ville,
- uniformité pour toutes les manifestations avec le même logo « Ville de Sierre ».

Désavantages :

- coût d'investissement de départ à consentir par la Ville pour cet achat,
- pas de visuel propre pour chaque manifestation.

2.4 Lavage des gobelets réutilisables, transport et stockage

Choisir des gobelets incassables en polypropylène (au lieu du verre) est particulièrement conseillé lorsque le risque de casse est élevé. Pour des questions de logistique, leur utilisation n'est pas intéressante en-dessous de 2'000 pièces. Le Canton du Valais (guide pour les manifestations durables) recommande également l'utilisation de la vaisselle réutilisable à partir de 2'000 pièces environ.

Les verres réutilisables en plastique peuvent être lavés plusieurs centaines de fois. Cependant, une attention particulière doit être portée sur l'étape du séchage, raison pour laquelle les stations de lavage sont spécifiques. Il est possible de laver ces verres dans des lave-vaisselle ordinaires, mais le séchage est long.



Certaines entreprises (par exemple Molotov) proposent également de louer des roulottes de lavage pour les grandes manifestations. Cette solution peut devenir économiquement intéressante pour les organisateurs si la manifestation fournit des bénévoles en suffisance pour le suivi de la manutention du lavage.

Afin que le bilan écologique soit intéressant, il faut évidemment être attentif aux distances parcourues lors de la livraison des verres et de leur transport pour le lavage. Selon l'OFEV, la distance maximale de transport recommandée pour respectivement 1'000, 5'000 et 10'000 gobelets est de 15 à 50 km, 70 à 200 km et 150 à 400 km.

C'est ainsi que la Municipalité a contacté les Ateliers du Rhône qui est une fondation à vocation d'intégration sociale des travailleurs en situation de handicap pour analyser avec elle si ce genre de tâches pouvait être réalisé par ses collaborateurs. Malheureusement, cette prestation ne peut pas être produite par cette entreprise (locaux non adaptés, poussières en raison des autres activités). L'entreprise Molotov (voir ci-après) propose à des personnes avec handicap de procéder au lavage des verres, par l'intermédiaire de structures sociales (FOVAHM, Déclics). Elle est malheureusement basée sur le Canton de Vaud (avec des stations de lavage possible à Sion et Collombey). Le stockage peut se faire soit par l'entreprise qui lave les verres moyennant une contribution financière ou directement par le propriétaire (organisateur de la manifestation).

2.5 Les entreprises

Plusieurs entreprises concurrentes proposent à ce jour sur le marché différentes combinaisons entre la vente, la location, le lavage, le transport pour la vaisselle recyclable ainsi que la gestion de la vaisselle pendant la manifestation.

Citons par exemple pour les gobelets en plastique lavable :

Molotov à St-Légier (VD)

avec des stations de lavage à la FOVAHM à Collombey (personnes avec handicap) et au Déclics à Sion (anciennement « La Thune » avec des personnes en recherche de réinsertion sociale).

⇒ *Palp festival, Sion sous les étoiles, Slow Up, Cully Jazz, Fête des vigneron*

Papival à Sion

⇒ *HC-Sierre, Ville de Sion*

EcoCup

A Saint-Mandé en France (avec une succursale sur Yverdon)

⇒ *Week-end au bord de l'eau, Sierre Blues Festival*

Et pour des verres en verre :

Pro Uva (Univerre) à Sierre

<https://www.univerre.ch/>

LocaSierre (location uniquement)

<https://locasierre.ch/>

- ⇒ **Nous constatons qu'aucune entreprise sierroise ne propose la vente ou la location de gobelets en plastique réutilisable. Par contre, deux entreprises sierroises offrent des services de location ou de vente de verres en verre** (verres à vin, verres à minérales, tasses, assiettes, autre vaisselle).

2.6 Etat des lieux - analyse des besoins

On peut distinguer différents types d'utilisateurs de vaisselle dans le cadre des manifestations de loisirs.



2.6.1 Les grands événements (> 300 personnes)

Soutenus par la Ville :

- Week-end au bord de l'eau
- Sierre Blues Festival
- DreamAgo
- Couleur Pavé
- Palp festival
- Rencontres Orient Occident
- Slow Up
- Course du soleil
- Sierre Zinal
- VINEA
- Marche des cépages
- Foire et braderie Ste-Catherine
- Fête nationale
- Carnaval
- Noël sans frontières
- Festivals de musique (chant, fanfares, tambours et fifres, ...)

Privés :

- Noës sous pression
- Fête du poulet

Constats :

- ⇒ **Le constat est très réjouissant** car, exceptés quelques manifestations (la Foire et la braderie Ste-Catherine, la Fête du poulet ou le Carnaval par exemple), **les organisateurs des manifestations sierroises qui attirent un public nombreux utilisent déjà des verres lavables** (en plastique durable ou en verre).
- ⇒ Pour Noël sans frontières, du plastique jetable était utilisé jusqu'à présent. A l'avenir, de la vaisselle réutilisable sera proposée.
- ⇒ Depuis l'été dernier, l'office du tourisme emprunte les verres lavables du HC Sierre pour les soirées de Couleur Pavé.

2.6.2 Autres manifestations (entre 100 et 300 personnes)

Soutenues par la Ville :

- Concerts, spectacles, conférences, etc. (Hôtel de Ville, Anciens abattoirs, Château Mercier, Maison de Courten, TLH, Bibliothèque-Médiathèque, Festival Flatus, ...).
- Vernissages d'expositions (Musée du vin, musée Rilke, Art Métro, Zone 30, Big Bang exposition, ...).
- Manifestations ponctuelles organisées par la Ville (service de l'énergie, intégration, soirées officielles, ...).
- Fête Dieu.

Privées :

- Fête des quartiers.
- Ecran total.
- Carnaval des quartiers.

Constats :

- ⇒ **Le bilan est plutôt positif** pour ce genre de manifestations, mais nous devons encore constater un mélange de pratique entre l'utilisation de verres en verre et de gobelets en plastique jetable.

2.6.3 Les partenaires principaux

Il s'agit des partenaires permanents qui reçoivent un soutien annuel important de la Ville :

- Le Château Mercier : concerts, conférences, rencontres littéraires.
- Le Musée du vin : vernissage, visites guidées, conférences, etc.
- La Fondation Rainer Maria Rilke (au musée permanent à la Maison de Courten ou dans la salle peinte) : visites des expositions, conférences, lectures, rencontres littéraires, etc.



Constat :

⇒ *Ils utilisent tous des verres en verre pour leurs événements, donc le bilan est positif.*

2.6.4 Les structures gérées directement par la Ville

- TLH – Sierre.
- BMS (Bibliothèque-Médiathèque Sierre).
- Maison des Cultures (le Cairn).
- Buvette de la piscine de Guillamo.

Constats :

⇒ **Le bilan est réjouissant pour cette catégorie puisque :**

- *Au TLH, la vaisselle utilisée pour servir le public au bar du TLH-Sierre est en verre (ou assiette en porcelaine pour la nourriture). Par ailleurs, la Ville achètera prochainement des verres recyclables pour servir les enfants lors de certaines manifestations (spectacle des écoles, écoles de danse, sociétés locales, ...), ceci afin d'éviter l'utilisation des verres en plastique jetable.*
- *La BMS est déjà équipée de verres lavables pour les apéritifs organisés à l'occasion de visites, vernissages d'exposition, lectures, rencontres littéraires, groupes de lecture, séances diverses.*
- *A la Maison des Cultures les verres en verre sont utilisés en priorité.*
- *Des verres en verre sont utilisés à la buvette de Guillamo.*

D'autres mesures sont également prises dans les services de la Ville. Par exemple, à la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre, les lecteurs sont encouragés à venir avec leur propre mug lorsqu'ils désirent boire un café à la salle de réunions. Le prix du café est plus cher lorsqu'un gobelet jetable est souhaité.

2.6.5 Structures gérées par des partenaires ou en location

- La Sacoche (spectacles, concerts).
- ASLEC.
- Anciens Abattoirs (gérés par l'ASLEC): Artsonic, Jazz Station, Main Verte, Arkaös.
- Caves de la Maison de Courten.
- Buvette au lac de Géronde.
- Espace interculturel de Sierre (EIS).
- Buvettes à Graben.
- Buvette à Ecossia.
- Buvette des Bains de Géronde.

Constats :

⇒ **Le bilan est un peu plus mitigé car :**

- *Aux Anciens Abattoirs, à l'ASLEC, à la Sacoche, aux Caves de la Maison de Courten (en location auprès de l'HEMU), à l'EIS, ou encore à la buvette du lac de Géronde (louée par le Week-end au bord de l'eau), les boissons sont servies dans des verres en verre ou dans des gobelets réutilisables. L'Aslec souhaiterait cependant compléter son stock pour les animations qui ont lieu dans le jardin.*
- *Le HC Sierre a également fait l'acquisition de gobelets réutilisables pour ses cantines.*
- *Par contre, à la buvette des Bains de Géronde (louée par les tenanciers de la Grotte) ainsi qu'à celle du centre sportif d'Ecossia, l'utilisation du plastique jetable est pour l'instant privilégiée.*



2.7 Conclusion et propositions

Dans l'ensemble, il est constaté que les grandes manifestations utilisent déjà des gobelets réutilisables. Les organisateurs et festivaliers sierrois sont donc en général de « **bons élèves** » **en matière de consommation responsable**. Par ailleurs, des mesures ont déjà été prises l'été dernier par les organisateurs de Couleur Pavé qui mettent dorénavant à disposition les gobelets réutilisables du HC Sierre.

Malgré ce bilan dans l'ensemble très réjouissant, la Municipalité propose encore d'améliorer la situation en s'engageant à réaliser les actions concrètes suivantes.

- La Municipalité va acheter des verres en verre afin de compléter son stock et afin de pouvoir les mettre à disposition d'organisateur d'événements. Cette option est retenue car ce matériel est, d'une part, proposé par des entreprises sierroises et, d'autre part, le geste est écoresponsable (pas de pollution lié à un transport longue distance du matériel).
- La Ville, qui se veut exemplaire dans sa pratique, n'utilisera plus que de la vaisselle réutilisable lors de ses propres événements ainsi que dans les structures qu'elle gère (théâtre, bibliothèque, piscine, maison des cultures, ...).
- Elle envisage également d'exiger de ses locataires (tenanciers des buvettes d'Ecossia et de Géronde) d'investir dans de la vaisselle réutilisable et de l'utiliser auprès de ses clients.
- La Municipalité va inciter tous les autres organisateurs d'événements sierrois à devenir écoresponsables en matière d'utilisation de vaisselle, sous des formes à établir qui pourront s'appuyer sur des leviers tels que les règlements (bail, autorisation de manifestations, etc.), sur les subventions (conditions fixées par la commission de la culture qui sont déjà prises en compte dans les décisions d'octroi, le caractère durable de la manifestation étant un des critères d'évaluation) ou, plus général, pour apporter des explications sur les bonnes pratiques et inviter à changer les habitudes des organisateurs qui ne seraient pas encore sensibilisés à ces questions.

Les étapes de mise en œuvre :

- Constitution d'un stock de verres en verre par la Ville.
- Exemplarité de la Ville par une utilisation systématique de vaisselle réutilisable sur l'ensemble des événements et structures gérées par la Ville (délai janvier 2021, sachant que le grand événement de la foire Ste-Catherine fera exception car pour une manifestation d'une telle ampleur, c'est la voie de la sensibilisation aux exposants qui sera privilégiée).
- Diffusion d'informations sur l'exemplarité de la Ville et communication des bonnes pratiques aux organisateurs.
- Incitation à utiliser des couverts réutilisables et orientation vers des partenaires locaux.
- Evaluation des pratiques.

Sierre, le 28 mai 2020

Pierre Berthod
Président

Jérôme Cretto
Secrétaire municipal



ANNEXE 1 - Quelques exemples comparatifs et études en cours

Ville de Sion

La Ville de Sion a choisi de rendre obligatoire l'utilisation de la vaisselle réutilisable qu'elle soit de type classique (porcelaine, métal, verre, etc.) ou plastique pour toutes les manifestations organisées sur son territoire. Cette obligation s'applique à tous types de couverts et de récipients pour la consommation de nourriture ou de boissons.

Un « guide explicatif pour la directive sur l'emploi de vaisselle réutilisable lors de manifestations » est à disposition des organisateurs :

https://www.sion.ch/_docn/2436671/guide_explicatif_vaisselle_reutilisable_Sion_280120.pdf

Durant la 1^{ère} année de transition de la vaisselle jetable à la vaisselle réutilisable (dès le 1^{er} janvier 2020), la Ville de Sion offre un service de conseils et d'informations aux organisateur-trice-s de manifestations. Ces dernier-ière-s peuvent s'adresser au guichet « conseil en matière de vaisselle réutilisable » de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) destiné spécifiquement aux manifestations. La Ville offre aux organisateurs de manifestations le désirant 3 heures de conseils et de suivi par événement (extrait du guide). La Ville a fait l'acquisition d'un stock de verres réutilisables et les met gracieusement à disposition pour les manifestations séduoises.

Ville de Martigny

En 2019, l'expérience a été faite dans le cadre du festival des 5 Continents de n'utiliser que des assiettes de type standard (genre porcelaine), récupérées auprès de la population. Ces ustensiles étaient lavés au fur et à mesure par un staff de bénévoles (2'000 assiettes pour 6'000 repas de 14 communautés). Le bilan fut mitigé car l'organisation pour le lavage était beaucoup trop conséquente. Les organisateurs ont donc décidé d'abandonner ce concept et de passer à de la vaisselle réutilisable (en plastique dur) dès les prochaines éditions du festival (estimation des besoins à 10'000 couverts pour le festival).

La Ville de Martigny, elle-même Cité de l'énergie Gold, étudie donc actuellement un concept pour l'utilisation de verres réutilisables pour toutes les manifestations.

Quelques résultats de l'étude démontrent déjà que l'utilisation des gobelets réutilisables permet de réduire de près de 50 % la production de déchets, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie par rapport aux récipients jetables.

Selon les expériences des manifestations déjà équipées, l'estimation de pertes de gobelets est d'environ 8 % par année.

Approches préconisées par certaines communes de Suisse romande et le Canton du Valais (issues des guides de manifestations durables)

Plusieurs communes incitent les organisateurs à recourir à de la vaisselle réutilisable en verre, porcelaine, mélanine, PET, polypropylène ou aluminium.

Vevey précise dans son guide que l'Agenda 21 met à disposition jusqu'à 1'000 gobelets réutilisables (qu'il convient de venir chercher et de rapporter nettoyés). Yverdon-les-Bains et Aigle soutiennent financièrement la location et le lavage de la vaisselle réutilisable. Pour des manifestations sportives à Fully, les participants sont invités à amener leur propre vaisselle ou leur propre gobelet.

Les pratiques varient d'une commune à l'autre, mais toutes tentent de limiter la quantité de déchets et encouragent au maximum l'utilisation des gobelets réutilisables.

Chaque manifestation doit trouver le système qui lui convient le mieux. Par exemple, le kit de vaisselle réutilisable (gobelets, assiettes, services) que souhaitent bientôt proposer les organisateurs du Paléo (230'000 spectateurs) à leurs festivaliers ne conviendrait pas à d'autres manifestations moins fréquentées. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre l'investissement et le bilan écologique escompté en fonction de la dimension de l'événement.



Le Label Fiesta recommande l'utilisation d'une vaisselle réutilisable (pas obligatoire, dépend du nombre de personnes). Enfin, selon le guide du Canton du Valais, le système de vaisselle réutilisable est judicieux à partir d'environ 2'000 pièces. Pour les manifestations de petite ampleur, il est cependant conseillé d'éviter le plastique et opter pour des matières telles que le carton recyclé.

ANNEXE 2 - Sources d'informations

Les informations qui ressortent du présent document proviennent de sources diverses comme des études, de contacts avec des entreprises, du contenu de leur site internet ou directement de personnes ou d'organismes concernés.

- Les délégués à l'énergie et du développement durable à Sierre et à Martigny.
- Le responsable environnement et l'ingénieur de la Ville de Sierre.
- La PRVC (Police régionale des Villes du Centre) en charge de la coordination et des autorisations des manifestations.
- Les responsables du festival des 5 Continents à Martigny.
- Les organisateurs de manifestations et partenaires culturels et sportifs de la Ville, notamment les Top Events comme le Sierre Blues Festival, le Week-end au bord de l'eau, DreamAgo, le Palp festival, les Rencontres Orient Occident, ou encore l'ASLEC (en charge de la gestion des Anciens Abattoirs et de la salle de spectacles La Sacoche), certains partenaires de la Ville comme le Château Mercier, le Musée du Vin, la Fondation Rilke ou encore d'autres organisateurs d'événements sierrois.
- Les responsables des infrastructures gérées par la Ville (TLH-Sierre, BMS, la Maison des cultures Le Cairn, Guillamo).
- La direction de l'Office du tourisme, en charge notamment de l'organisation de Couleur Pavé.
- Les délégués culturels d'autres communes.
- Culture Valais (formation avec intervenant du Paléo Festival).
- Médias : coupures de presse.
- Le guide du Canton « Votre manifestation simplement durable » édité par la FDDM (2014).
- Etude Kurve (2017).
- « Analyse de cycle de vie. Gobelets jetables, réutilisables, recyclables » (EPFL, 2009).
- « Aide à la décision à l'intention des organisateurs de fêtes sportives et de manifestations publiques : comment choisir la vaisselle la plus écologique », par Swiss Olympic Association et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).
- www.labelfiesta.ch